PRESENTATION DU RISQUE

Les présentes CONDITIONS PARTICULIERES sont régies par les CONDITIONS GENERALES des assureurs et y dérogent en tant que de besoin.
Toutefois, les dispositions des CONDITIONS GENERALES qui seraient plus favorables aux assurés demeureraient applicables.

EFFET :	**01/01/2027**	**DUREE :**	**4 ans**
ECHEANCE :	**01/01**	**PREAVIS :**	**6 mois**

SOMMAIRE

PARTIE I. PRESENTATION GENERALE **3**

PARTIE II. PROGRAMME D'ASSURANCES EXISTANT **10**

PARTIE III. PRESENTATION TECHNIQUE **12**

PARTIE I : PRESENTATION GENERALE

UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE

www.ube.fr

I. HISTORIQUE

Depuis sa création en 1722 à Dijon, le domaine universitaire ne cesse de s'étendre à l'ensemble de la Bourgogne.

Dans La "cité aux cent clochers" au XIe siècle, le projet de François 1er de créer une Université à Dijon aboutit en 1722 à l'installation de la Faculté de droit, destinée à former les hommes de loi de la ville parlementaire.

La création de la nouvelle institution répond à un besoin de formation des jeunes près de leur famille, assez proche de celui qui préside aujourd'hui aux "délocalisations" universitaires. Elle est déjà le fruit " d'un engagement régional et municipal fort et persévérant, financièrement déterminant". L'Etat n'en conserve pas moins le pouvoir de nommer ses enseignants et d'établir ses règlements.

Jusqu'en 1793, date à laquelle les Universités, collèges et académies de l'Ancien Régime sont supprimés, et à nouveau à partir de 1795, quand reprennent les cours de la ci-devant Académie, l'anatomie, la botanique, la chimie, la médecine et l'astronomie y sont enseignées.

En 1957, l'université installe son campus sur la colline de Montmuzard.

En 1808, création d'une Faculté des sciences et d'une Faculté des lettres où sont inscrits à leur ouverture respectivement une trentaine et une quarantaine d'étudiants ! Restent la médecine et la pharmacie : elles connaissent à Dijon quelques vicissitudes... Dijon n'est dotée que de "cours théoriques et pratiques de médecine, de chirurgie et de pharmacie" qui deviennent en 1840 "l'École préparatoire de médecine et de pharmacie" à la charge de la Ville de Dijon.

Maints projets immobiliers sont ensuite élaborés :

* **la construction d'une Faculté des lettres rue Chabot-Charny** décidée en 1904 et qui s'achève entre les deux guerres ;
* en 1947 prend corps **le projet du campus de Montmuzard** et c'est en 1957 que l'Université connaît un développement important et s'installe enfin sur la colline de Montmuzard.

Dès 1975, l'Université Bourgogne Europe se développe à travers la Bourgogne.

Elle mène un ambitieux programme de délocalisation (à Mâcon, au Creusot, à Auxerre, Nevers et Chalon-sur-Saône).

En 1984, l'Université de Dijon devient l'Université Bourgogne Europe (Université Bourgogne Europe).
Depuis 1991, l'Université connaît une nouvelle étape avec l'extension du campus Montmuzard et son programme de constructions :

* l'Institut Universitaire de la Vigne et du Vin Jules Guyot,
* la Maison de l'Université (1996)
* le Pôle d'Economie et de Gestion
* l'Aile des Sciences de l'Ingénieur
* le Pôle Acquisition- Apprentissage - Formation - Éducation (2004)
* l'inauguration de la Maison de l'Étudiant (mars 2005).

En 2010, l'Université Bourgogne Europe et celle de Franche-Comté s'unissent officiellement pour créer le PRES Bourgogne – Franche-Comté. Ce pôle de recherche et d'enseignement supérieur se veut un ensemble universitaire de référence au sein de l'espace européen et mutualise les forces des différents membres pour faire face aux défis contemporains.

Avec son aménagement arboré et ouvert dans l'esprit des campus américains, le campus dijonnais bénéficie d'une unité de lieu rare en France. Il est situé au cœur d'un ensemble qui regroupe tous les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation auxquels s'ajoutent les établissements de soins.
Transfiguré en **2015** par une opération d'amélioration des espaces extérieurs, le campus est aujourd'hui devenu un quartier à part entière de la Métropole et un lieu cohérent dans lequel les circulations entre bâtiments sont aisées et l'accès aux services (hébergement, restauration, sports, loisirs et culture) adapté aux personnes en situation de handicap.

L'Université Bourgogne Europe s'est développée dans le temps pour devenir un **Grand Campus Universitaire**.



Le Grand Campus s'appuie sur la concentration, en un site géographique unique de 150 hectares, de plus de 90% du potentiel de recherche et d'enseignement supérieur de Bourgogne. Cet espace de collaboration est composé des représentants de l'ensemble des acteurs d'enseignement supérieur et de recherche du campus Montmuzard de Dijon : les Business School of Burgundy (BSB) et École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Cluny (ENSAM) sont également associées aux projets Grand Campus.

Les liens entre ces établissements sont anciens, multiples et variés : unités mixtes de recherche, locaux partagés, formations co-portées, échanges d'enseignants, double tutelle des enseignants-chercheurs praticiens hospitaliers… Au-delà du renforcement des relations et des discussions liées à la vie du campus (sport, déplacements,…), ces rencontres informelles permettent notamment d'initier des collaborations et mutualisations entre ces partenaires, d'élaborer des stratégies communes et partagées.

Cette dynamique grand campus a, par exemple, abouti à :

- ✓ la définition d'une carte d'identité scientifique commune en 6 grands domaines, identifiant de l'excellence scientifique des acteurs publics de Bourgogne
- ✓ la mise en place du comité d'éthique de l'expérimentation animale grand campus
- ✓ la mise en place d'un comité d'orientation stratégique des plateformes et plateaux techniques…

Elle permet aux établissements acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche de Bourgogne de porter des projets communs et de porter une ambition partagée auprès des collectivités et de l'Etat.

Un Projet d'Établissement pour la formation :

Force est de constater que la question de la formation à l'université est un sujet majeur tant il est traversé, depuis déjà plusieurs années, par des mutations de tout type. Ce constat repose sur des éléments du quotidien des universités qui vivent des transformations d'importance liées :

- ✓ aux publics, à ses attentes, ses besoins et ses comportements
- ✓ aux attentes sociétales et aux cadres réglementaires, qu'ils soient nationaux ou supranationaux (espace européen de l'enseignement supérieur)
- ✓ aux pratiques d'enseignement via des objectifs, des méthodes et outils pédagogiques en évolution
- ✓ aux transformations récentes liées au contexte sanitaire

Ces évolutions de l'environnement universitaire ont suscité des réflexions sur les modes de formation, le projet d'établissement pour la formation et **le lancement officiel des « États Généraux de la formation » (EG).**

L'Université Bourgogne Europe :

Université tricentenaire, l'Université Bourgogne Europe a entamé un nouveau chapitre de son histoire et devient Université Bourgogne Europe, à partir du 1er janvier 2025.

Aux côtés de 11 établissements d'enseignement- supérieur et de la recherche de Bourgogne Franche-Comté (ENSA et ESM en tant qu'établissements composantes, BSB, ESTP, ESEO, CESI, ESAAB à Nevers, CHU, CGFL en tant qu'établissement associés ainsi que Science Po campus de Dijon et le CROUS BFC en tant qu'établissement partenaires), l'Université Bourgogne Europe propose un projet ambitieux et fédérateur, pour répondre aux défis sociétaux et territoriaux d'aujourd'hui et de demain.

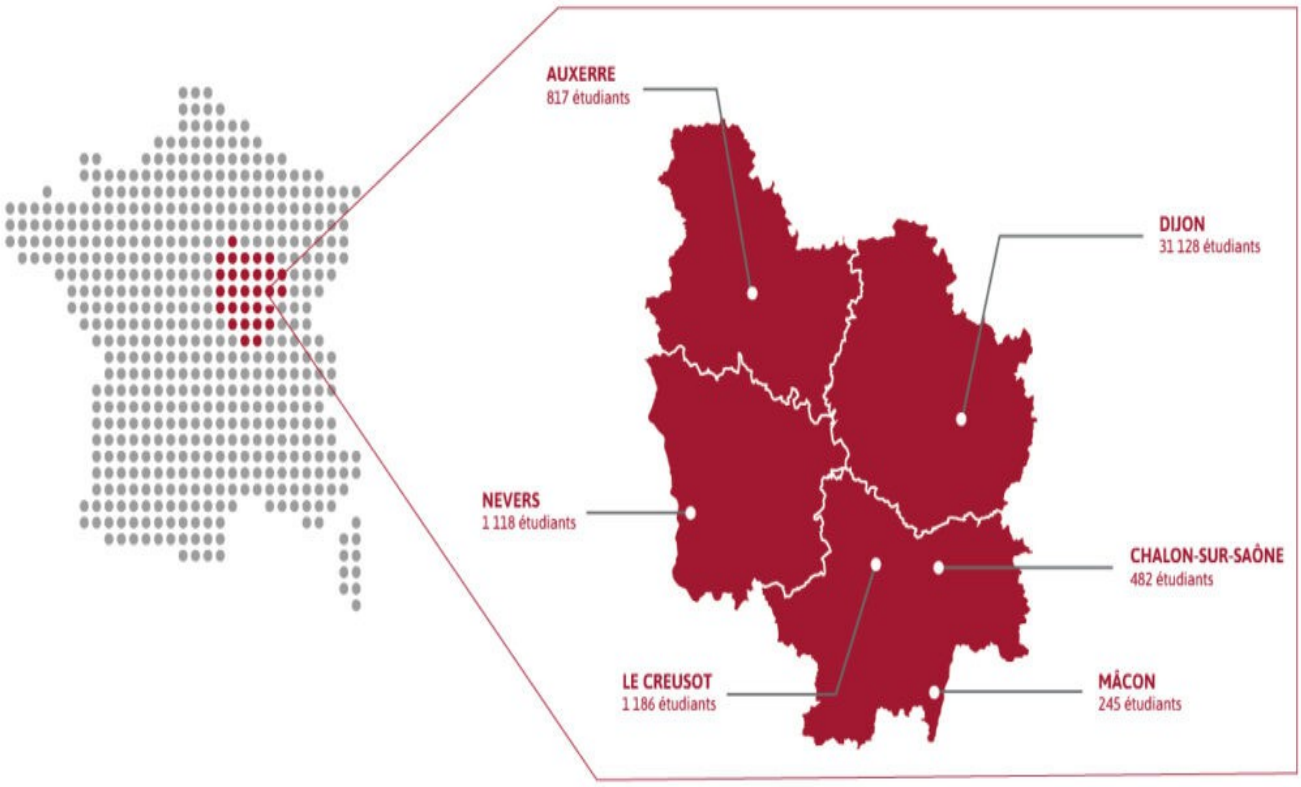
Université pluridisciplinaire, l'Université Bourgogne Europe propose 400 formations et s'appuie sur 28 laboratoires de recherches dont les thématiques vont de l'archéologie à l'intelligence artificielle, en passant par les Sciences de la Santé.

Optimiste, résiliente, tournée vers l'avenir, ouverte sur le monde, l'Université Bourgogne Europe contribue pleinement à l'évolution et à la transition des territoires avec une stratégie de formation et recherche reposant sur quatre piliers :

- Transitions Technologiques, matériaux intelligents et durables
- Terre, Environnement, Aliments et Climats
- Approche systémiques et intégrée de la Santé
- Arts, Culture et humanités dans la société.

Université européenne, par son appartenance à l'alliance FORTHEM, l'Université Bourgogne Europe a l'ambition de devenir pleinement un campus européen. Etudiants, personnels administratifs, chercheurs et enseignants-chercheurs ont la possibilité de se former et de travailler au sein des 8 universités partenaires (Mayence en Allemagne, Valencia en Espagne, Palerme en Italie, Jyväskylä en Finlande, Agder en Norvège, Opole de Pologne, Riga en Lettonie, et Sibiu en Roumanie). De nombreux dispositifs d'échanges et de collaboration sont à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire.

Université de proximité, l'Université Bourgogne Europe est également ancrée dans les différents territoires de la Région Bourgogne-Franche-Comté avec ses 6 campus (Auxerre, Chalon-sur-Saône, Dijon, le Creusot, Mâcon et Nevers) dont la formation et la recherche s'adaptent aux besoins économiques des territoires et à leurs évolutions.



Université Bourgogne Europe dessine le monde de demain

II. ACTIVITE

L'Université Bourgogne Europe est un établissement public national à caractère scientifique, professionnel et culturel.

Ses missions essentielles sont :

- ➔ **la formation initiale et continue**
- ➔ **la recherche scientifique et technologique, ainsi que sa valorisation**
- ➔ **l'orientation et l'insertion professionnelle**
- ➔ **la diffusion de la culture et l'information scientifique et technique**
- ➔ **la participation à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche**
- ➔ **la coopération internationale.**

L'Université est dirigée par un Président, assisté d'un Bureau élu par le Conseil d'Administration sur sa proposition. Elle est composée de **Composantes** (des Unités de Formation et de Recherche (UFR) décomposées en départements, des Instituts, et des Ecoles), de **Laboratoires et de Centres de recherche**, de **Services communs et généraux**.

Le Président de l'Université par ses décisions, le Conseil d'Administration par ses délibérations, le Conseil Scientifique, ainsi que le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire par leurs propositions, leurs avis et leurs voeux, assurent l'administration de l'Université.

Un **organigramme** est joint en annexe du présent CCTP.

L'Université développe de **grands projets** :

Projet **CAIRE** détaillé en annexe du présent CCTP

Projet **STRADA** qui vise à permettre aux établissements français d'accroître leur capacité à développer et à diversifier leurs sources de financement pour favoriser le développement de leurs activités et leur rayonnement sur les scènes académiques nationales mais aussi européennes et internationales

Label RHS4R (Stratégie des ressources humaines pour les chercheurs) dont plan détaillé en annexe du présent CCTP

Pôle BIOMolécules et Interdisciplinarité (BIOMIND) qui constitue une initiative stratégique visant à fédérer les expertises autour des biomolécules, en mobilisant des approches interdisciplinaires à la croisée des sciences expérimentales et des sciences humaines et sociales (inclusif et ouvert à la diversité des disciplines, des méthodologies et des approches scientifiques)

Pôle Interdisciplinaire Intelligence Artificielle (IA) qui a pour vocation de fédérer, structurer et animer les recherches et formations en IA au sein de l'établissement, pensé comme un levier stratégique

Projet **RITM-BFC**, nouveaux Cursus à l'Université (NCU) pour Réussir – Innover – Transformer – Mobiliser en Bourgogne-Franche-Comté dont l'objectif est de favoriser et d'améliorer la réussite des étudiants.

L'Université Bourgogne Europe regroupe par ailleurs des associations, centre culturel avec salle de spectacle de moins de 200 personnes, une crèche avec centre de loisirs, les Instituts Universitaires de Formation des Maîtres (IUFM devenus INSPE), et divers autres services tels cafétérias, selfs, logements d'étudiants, dont l'université est affectataire, propriétaire ou locataire, …

Elle intervient sur des chantiers de fouilles archéologiques y compris à l'étranger.

Elle participe au programme Erasmus Plus.

Le télétravail peut être pratiqué.

Elle détient des oeuvres qui peuvent se situer en extérieur.

Les centres d'enseignement sont pluridisciplinaires et sont regroupés sur les sites de :

Dijon (21)
Auxerre (89)
Chalon sur Saône (71)
Le Creusot (71)
Nevers (58).

Plus généralement, les risques se trouvent partout où besoin est.

III. CHIFFRES-CLES

5% l'UBE figure parmi les 5% des meilleurs établissements internationaux

15ème meilleure ville étudiante

34 108 étudiants

1 600 chercheurs et enseignants-chercheurs

1 000 doctorants dont 450 doctorants internationaux

28 laboratoires

29 plateformes technologiques

1 structure fédérative : Maison des Sciences de l'Homme

3 000 étudiants internationaux

20 nationalités

320 partenaires internationaux

Membre fondateur et coordinateur de l'Alliance européenne FORTHEM

13 langues étrangères enseignées

6 campus

3 036 agents (effectif au 31/12/2025)

Masse salariale globale de 230 634 618 € (compte financier 2025)

Budget de fonctionnement de 38 292 475,01 € (hors recherche et données 2025).

Sont joints en annexe au présent CCTP :

UBE 1 orga-A4-UBE-aout2026

UBE 2 CA_15102024_delib12_suffrage_ets_cotutelle

UBE 3 CA_29092025_delib4_reglement_interieur_UBE

UBE 4 composition-des-commissions-consultatives

UBE 5 joe_20241205_0287_0169

UBE 6 Projet CAIRE 2025

UBE 7 Plan-daction HSR4R

PARTIE II : PROGRAMME D'ASSURANCES EXISTANT

L'Université Bourgogne Europe dispose depuis 2000 d'un rapport d'audit et de gestion de ses risques, depuis 2003 d'un rapport d'audit et de gestion de ses risques de Sûreté et Malveillance, depuis 2005 d'une étude des locaux à risques avec mise en place d'un plan de prévention et depuis 2001 d'un marché d'assurances IARD et RC régulièrement renouvelé en 2004, 2007, 2010, 2014, 2018 et 2022.

Ce dernier marché 2023 – 2026 comprend :

Assurance multirisque Dommages aux biens dont TRE auprès de MAIF

LCI	99 900 000 € par sinistre		
Franchise	10% du montant des dommages par sinistre Minimum 1 000 € Maximum 10 000 €		
	sauf	Expositions	1 500 €
		Ouvrages d'art et génie civil	5 000 €

Assurances Bris de machine et Tous risques informatique auprès de MAIF

LCI	1 200 000 € par sinistre
Franchise	10% du montant des dommages par sinistre Minimum 1 000 € Maximum 5 000 €

Assurance Responsabilité civile et Protection juridique auprès de MAIF

LCI	25 000 000 € par sinistre dont RC Après et des Dirigeants
Protection Juridique	80 000 €
Franchise	10% du montant des dommages par sinistre Minimum 1 000 € Maximum 10 000 €

Assurance Individuelle-accident auprès de GENERALI (ACL Courtage)

LCI	30 000 € Décès – 50 000 € IPP – 100% FR Frais médicaux – 5 000 € Assistance
Franchise	Néant

Assurance Voyages et Assistance auprès de EUROP ASSISTANCE

Frais médicaux – Assistance – Individuelle accident – Garanties Voyage, bagages et papiers et autres

Franchise	Néant

Assurance Flotte automobile auprès du marché UGAP

La sinistralité de ce marché est reportée en annexe du présent CCTP, lequel reprend l'ensemble de ces garanties en les actualisant (hormis l'assurance de la flotte automobile qui relève du marché UGAP et l'assurance Individuelle-accident) :

UBE 8 Sinistralité DAB MAIF

UBE 9 Sinistralité BDM-TRI MAIF

UBE 10 Sinistralité RC-PJ MAIF

UBE 11 Sinistralité Assistance EUROP ASSISTANCE

PARTIE III : PRESENTATION TECHNIQUE

I. Au plan patrimonial, l'Université Bourgogne Europe présente les spécificités suivantes :

BIENS IMMOBILIERS

L'Université dispose de biens dont elle est propriétaire, locataire ou affectataire, selon une surface totale développée de **322 621 m2** dont environ 45 000 m2 affectés à la Recherche.

Le Sinistre Maximum Possible Bâtiment est constitué par le bâtiment **Sciences MIRANDE** (R+5-1) sur le site de DIJON (21) et datant de 1972, avec extensions Sciences de l'ingénieur en 1997, IRCAMAT et ARCEN en 2010, pour une surface totale développée de 41 438 m2 dont environ 15 000 m2 affectés à la Recherche et un montant de l'ordre de **80 000 000 €** et sous avis favorable de la commission de sécurité.

Tous les bâtiments sont distincts de plus de 8 mètres, sauf les extensions BU, Droit lettres, STAPS 1 et 2, Salle polyvalente, Maison des sports.

L'Université Bourgogne Europe détient un bâtiment inscrit au titre des monuments historiques le 18/4/2012 (Identité site 1 - bât 1-Sciences Gabriel – Actif) et une installation classée ICPE (chaufferie). Elle ne détient pas d'Immeuble de Grande Hauteur.

BIENS MOBILIERS

Le patrimoine mobilier regroupe tous les biens utiles et nécessaires à l'Université, pour un montant approximatif de **38 000 000 € :**

➔ Meubles meublants	3 000 000 €
➔ Matériel scientifique, machines et outillage	20 000 000 €
➔ Matériel audio-visuel	3 000 000 €
➔ Matériel bureautique	5 000 000 €
➔ Matériel informatique	7 000 000 €
	38 000 000 € .

MOYENS DE PREVENTION

D'importants investissements ont régulièrement réalisés au titre de la sécurité incendie (alarmes, désenfumages, détecteurs, portes coupe-feu, ventilation, sociétés de sécurité, ...) et électrique depuis 1997 (près de 2.000.000 € sur le seul site de Mirande).

Depuis, l'Université Bourgogne Europe dépense en moyenne 3 à 5.000.000 € chaque année pour les travaux de mise en sécurité et maintenance, tous les avis défavorables ERP étant levés.
Elle dispose, en outre, de détecteurs de fumées, d'alarmes incendie, de trappes de désenfumage, d'extincteurs, de certains moyens d'extinction automatique d'incendie au Halon, de portes coupe-feu, de barreaux à certaines fenêtres en RDC, d'accès aux endroits sensibles par cartes, codes ou badges, de services de télésurveillance, gardiennage et ménage, ...

L'Université Bourgogne Europe est dotée d'un Service Hygiène, Sécurité et Environnement, mais aussi d'équipes Sécurité et ACMO rattachés aux laboratoires et développe, en outre, la prévention au sein de l'Université :

- ➔ Visites des Pompiers et plans d'accès connus et mis à jour
- ➔ Plans d'évacuation incendie et extincteur en conformité
- ➔ Formation du personnel E.R.P. I et manipulation d'extincteurs
- ➔ Exercices d'évacuation des bâtiments
- ➔ Information dans les laboratoires et salles de TP en matière de sécurité
- ➔ Rédaction du Document Unique.

La recherche et son enseignement nécessitent des laboratoires, ateliers et salles de T.P. regroupant des personnels qualifiés ou des étudiants encadrés.
Leur accès est le plus souvent protégé (serrures à code, portes verrouillées avec accès par téléphone, généralisation des badges, télésurveillance, ...).
Ces lieux renferment, en petites quantités et dans des pièces sécurisées adaptées (armoires de sécurité, magasin de stockage, bacs de rétention,...), des produits dangereux (toxiques, inflammables, ...) utilisés quotidiennement, par ailleurs stockés dans des bunkers, soutes et magasins isolés et sécurisés.
L'Université Bourgogne Europe contrôle les quantités et qualités des produits toxiques et/ou dangereux détenus par elle et transfère autant que possible sa responsabilité sur ses co-contractants par le biais de contrats et marchés (AIR LIQUIDE, ...).

Depuis 2004, l'Université a développé la prévention des risques Incendie et Vol :

- ➔ Généralisation de systèmes de Détection Automatiques d'Incendie et de contrôles d'accès des bâtiments (notamment le SMP Sciences Mirande)
- ➔ Mises en sécurité (ENSBANA, IUT Dijon, BU Sciences, Grands Amphis)
- ➔ Levées de tous les avis défavorables
- ➔ Thermographie infrarouge en projet.

Depuis 2005, l'Université a étudié la mise en place d'un Plan de Prévention des Risques (Incendie, Intrusion, Pollution).

Depuis 2010, l'Université a établi un schéma directeur de mise en sécurité de son parc immobilier ainsi qu'un schéma directeur de prévention des risques qui s'étoffent d'année en année.
Un tableau des travaux prévisionnels des opérations immobilières pour 2019-2027 est joint en annexe.

Tous les avis des Commissions de sécurité sont favorables, les derniers datant de 2022 (non encore reçus, les précédents sont joints en annexe).

Organisation de la sécurité incendie :

Les bâtiments sont majoritairement ERP et tous sont équipés de systèmes d'alarme incendie et de systèmes de sécurité incendie.

Les bâtiments importants code du travail sont également équipés de systèmes d'alarme incendie et de systèmes de sécurité incendie.

Ces équipements ainsi que les extincteurs, RIA, colonnes sèches, extinctions automatiques, désenfumage, portes coupe-feu, postes haute tension électriques, installations basse tension électriques, éclairages de sécurité, distributions de gaz de ville, chaufferies et ascenseurs sont régulièrement entretenus et font l'objet des vérifications techniques réglementaires.

Les personnels de loge logés et personnels d'astreinte sont formés SSIAP1.

Le SSI est vérifié annuellement et les personnes d'accueil, de loge (SSIAP1) ainsi que les chargés d'évacuation sont formés à son utilisation et à réagir en cas d'alarme.
Une analyse des bâtiments a été réalisée afin de les équiper de moyens d'extinctions en fonction des différents risques présents.
Les moyens d'extinctions (extincteurs, RIA, colonnes sèches) sont vérifiés périodiquement.

Les personnels sont formés à la manipulation d'extincteurs.
A titre préventif et dans le respect de la réglementation, des exercices d'évacuation sont organisés à raison de 2 par an.
Chaque bâtiment possède un chargé d'évacuation ainsi que des serre-files formés à leur mission d'évacuation.

Sécurité sur le site (surveillance, video-surveillance, …) :

Les bâtiments sont majoritairement équipés de contrôle d'accès permettant l'accès en dehors des heures d'ouverture normale.

Aucune clé n'est à disposition des usagers.

20 % environ des bâtiments sont équipés de systèmes d'alarme anti-intrusion renvoyés sur une société de télésurveillance.

Une société de gardiennage assure des rondes nocturnes pendant toute la semaine et des rondes en journée le week-end.

Une astreinte technique est assurée par des techniciens de l'université. Des interventions de sûreté sont réalisées dans ce cadre.

Certains grands bâtiments disposent de loges pour des concierges. Ils assurent également des interventions de sureté et des signalements.

Il n'y a pas d'installation vidéo pour la sûreté.

Enfin, le voisinage environnant ne présente pas d'usines à risques, sites sensibles ou SEVESO.

Les services de prévention des risques travaillent de concert avec les services du patrimoine à travers différentes actions recensées dans différents documents en annexe au présent CCTP et notamment un **Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière** (2023-2027) :

Constats

Bilan du SPSI précédent (2017-2021) : Jugé perfectible. La période 2020-2025 s'est traduite par une hausse nette de la surface de +2 680 m² SUB.

Fiabilité des données : Effort notable sur l'outil RT-ESR en 2023, mais la saisie n'a pas été pérennisée en 2024. Une mise à jour systématique de l'inventaire (Chorus RE-Fx / OAD-ESR) est nécessaire.

Occupation & Ratios : Diagnostic incomplet ne caractérisant pas suffisamment les usages réels. Sous-occupation globale constatée dans les espaces d'enseignement banalisés. Le ratio national cible de 16 m² SUB par résident n'est pas encore appréhendé.

État physique & Sécurité : Le parc subit une dégradation : 47 % des bâtiments présenteraient un état peu ou pas satisfaisant (contre 32 % auparavant). De nombreuses réserves subsistent (sécurité électrique, 64 bâtiments amiantés, accessibilité handicapé).

Performance énergétique : Diminution des consommations de 10 % entre 2021 et 2023. L'établissement est dépendant des réseaux de chaleur urbains (67 %) et du gaz (26 %). Les volets décarbonation globale, eau et biodiversité restent à consolider.

Ressources RH & SI : La fonction immobilière (80,5 ETP) est jugée sous-dimensionnée au regard de la taille et de l'éclatement du parc. L'absence de Système d'Information Immobilier (SI) dédié constitue un frein.

Stratégie

Expansion continue des surfaces (non alignée avec les directives nationales) : La stratégie prévoit une augmentation globale de +9 040 m² SUB sur la période du SPSI (portée à +11 720 m² d'ici 2029 avec les projets à venir), allant à l'encontre des objectifs de sobriété foncière, de densification et d'optimisation de l'existant.

Soutenabilité financière non garantie : Le plan d'investissement est estimé à 37,4 M€ TDC d'opérations séquencées d'ici 2029 (et 134,1 M€ au total) sans plan de financement consolidé ni sécurisé. Les charges de fonctionnement liées au patrimoine ont augmenté de 180 % entre 2016 et 2022.

Sous-dimensionnement de la rénovation / GER : Les opérations d'extension ou de construction neuve sont privilégiées au détriment de la remise aux normes et du gros entretien renouvellement (GER), pourtant urgents au vu de l'état du patrimoine.

Recommandations

Geler les extensions non financées et concentrer les moyens sur la réhabilitation, la mise aux normes réglementaires (amiante, sécurité, accessibilité) et la rénovation énergétique (Décret Tertiaire).

Fiabiliser le diagnostic d'occupation (compter précisément les résidents et mesurer la densité des bureaux et des salles de cours).

Acquérir un SI Immobilier et pérenniser la saisie dans le référentiel RT-ESR.

Restructurer les espaces vacants ou sous-occupés (ex. réflexions sur l'INSPE d'Auxerre) et valoriser/libérer les fonciers inutilisés.

Sont joints en annexe au présent CCTP :

UBE 12 Parc immobilier 2025

UBE 13 169174-196612_CampusDijon_PlanCadastre

UBE 14 Plan SMP 01-140_SCIENCES-MIRANDE_Complet

UBE 15 PV CS SMP_Mirande_IRCAMAT_ARCEN

UBE 16 SPSI 2023-2027

UBE 17 Missions 2025 Statistiques assurances

UBE 18 Analyse TRAVEL PLANET 2023-2024

UBE 19 Analyse TRAVEL PLANET 2025

II. Risques à couvrir dans le nouveau marché d'assurances :

En sus de l'assurance **Multirisque Dommages (y compris Tous risques Expositions** pour des expositions ponctuelles n'excédant généralement pas 100 000 €), l'Université Bourgogne Europe souhaite se couvrir en **Bris de machine/Tous risques informatique**, et en **risque Cyber**.

L'Université Bourgogne Europe souhaite s'assurer en **Responsabilité Civile** Exploitation, Après Livraison/Réception et Professionnelle, et de ses **Dirigeants**, ainsi qu'en **Protection Juridique y compris fonctionnelle.**

Les nombreux déplacements des membres de la Communauté Universitaire ainsi que ses activités nécessitent enfin la souscription d'une **Assistance :**

Documents UBE Missions 2025 Statistiques assurances - UBE Analyse TRAVEL PLANET 2023-2024 - UBE Analyse TRAVEL PLANET 2025 (en annexe).

Fait en un exemplaire original unique

A.....le.....

A Dijon, le.....

Le candidat
(nom, prénom et qualité du signataire
+ cachet commercial)

Le Pouvoir Adjudicateur